

Publication sur les conventions réglementées en application de l'article L. 225-40-2 du Code du commerce

Prestations de services administratives et de direction générale

Personnes concernées : Monsieur Patrick Findeling, Président du Conseil d'administration de la Société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE et :

- Président de TPS jusqu'au 28 mars 2023
- Président de IPS jusqu'au 13 avril 2023
- Président de Bourbon AP Bursa
- Managing Director de la société Karl Hess jusqu'au 4 août 2023
- Administrateur unique de la société Plastivaloire Mexico

Monsieur Antoine Doutriaux, Directeur Général de la Société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE et :

- Président de TPS depuis le 28 mars 2023
- Président de IPS depuis le 13 avril 2023

La Société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE en sa qualité d'actionnaire des sociétés FPK et FPG

Modalités : Autorisation par le Conseil d'administration du 4 octobre 2017.

Nature : La société réalise pour le compte de ses filiales étrangères des prestations de direction générale et des prestations administratives (comptable, financière, commerciale, technique informatique et juridique). Le montant des prestations correspondait à 0,50% du chiffre d'affaires consolidé de la société Karl Hess et 4,1% du chiffre d'affaires consolidé de chacune des autres sociétés.

Objet : Par avenant, en date du 1^{er} octobre 2017 le taux de rémunération a été ramené à 2% du chiffre d'affaires consolidé de chacune d'entre elles (hors Karl Hess dont le taux a été maintenu à 0,50%). La société Plastivaloire Mexico a signé le contrat de prestation avec la Société le 1^{er} octobre 2017. Le montant des prestations correspond également à 2% du chiffre d'affaires consolidé.

Les prestations de services comptabilisées en produits au titre de l'exercice se détaillent comme suit :

Filiales concernées	Montant des prestations
TPS	442 251 €
IPS	206 062 €
FPK	692 632 €
FPG	761 146 €
Karl Hess	380 087 €
Bourbon AP Bursa	270 078 €
Plastivaloire Mexico	317 298 €